

ANNEXE

INVENTAIRE DES POINTS NOIRS DU PLAN 2000-2008

Les parcs

1. Parc du Wolvendael (Commune d'Uccle)
2. Parc du Bois de la Cambre (Ville de Bruxelles)
3. Parc de l'Abbaye de la Cambre (Ville de Bruxelles, Commune d'Ixelles)
4. Réserve naturelle de Kattebroeck (Commune de Berchem-Sainte-Agathe)
5. Réserve naturelle de Zavelenberg (Commune de Berchem-Sainte-Agathe)
6. Parc Elisabeth (Commune de Koekelberg, Ganshoren)
7. Parc du Jardin Botanique (Commune de Saint-Josse-ten-Noode)
8. Parc du Bon Pasteur (Commune d'Evere)
9. Parc du complexe sportif (Commune d'Evere)
10. Parc du Cinquantenaire (Ville de Bruxelles, commune d'Etterbeek)
11. Parc du Jaegerveld (Commune de Watermael-Boitsfort)

Le bruit du chemin de fer

- I. La cité jardin "La Roue" et ses abords immédiats (commune d'Anderlecht)
- II. Le tronçon de la ligne 50 traversant la commune de Berchem-Sainte-Agathe
- III. Le pont métallique qui enjambe l'avenue de l'Exposition (Commune de Jette et Commune de Ganshoren)
- IV. La place Verboeckhoven (Commune de Schaerbeek)
- V. La gare de Schaerbeek (proximité TGV)
- VI. La zone située le long de la ligne 26 entre bd Wahis et l'av. Bordet (Commune d'Evere)
- VII. La portion de la ligne 26 au-delà du square Plasky (Commune de Schaerbeek)
- VIII. Le tronçon de la ligne 26 situé entre l'avenue des Volontaires et le pont F. De Many (Commune d'Etterbeek).
- IX. Le tronçon de la ligne 26 et de la ligne de métro longeant l'avenue Paepedelle et la rue des Trois ponts (Commune d'Auderghem)
- X. Les tronçons des lignes L26 et L161 bordant le quartier formé de l'avenue des Taillis, la drève de Weigélias et l'avenue Marie-Clothilde (Commune de Boitsfort)
- XI. Le tronçon de la ligne L161 longeant la rue des archives et l'avenue Émile Van Becelaere (Commune de Boitsfort)
- XII. Gare de Boitsfort et le clos des Chênes (Commune de Watermeal-Boitsfort)

Le bruit routier

- a. Site du Vogelenzang (Commune d'Anderlecht)
- b. Portion de l'avenue de la Couronne située entre le boulevard Général Jacques et la chaussée de Wavre (Commune d'Ixelles)
- c. Portion de la chaussée de Louvain située entre la place Dailly et la place Madou (Communes de Schaerbeek et de Saint-Josse-Ten-Noode)
- d. La chaussée de Gand (Commune de Berchem-Sainte-Agathe)
- e. L'avenue Charles-Quint (Commune de Berchem-Sainte-Agathe)
- f. L'avenue de l'Exposition (Commune de Jette)
- g. La portion de la chaussée de Haecht située entre l'avenue Rogier et la place Pogge (Commune de Schaerbeek)
- h. La portion de la chaussée de Haecht située entre la rue du Tilleul et le Houtweg (Commune d'Evere)
- i. La portion du Boulevard Léopold III situé entre le bld Général Wahis et le Houtweg (Commune d'Evere).
- j. Les boulevards Général Wahis, Reyers et Lambermont Commune de Schaerbeek)
- k. La portion de la chaussée de Louvain située sur la commune d'Evere
- l. Le tronçon de l'autoroute E40 longeant le quartier des Pléiades et l'avenue Colonel Bourg (Communes de Woluwe-Saint-Lambert et d'Evere)
- m. Le boulevard des Invalides (Commune d'Auderghem)

- n. La portion de l'autoroute E411 située à hauteur de l'avenue Hermann-Debroux (Commune d'Auderghem), y compris la portion comprenant le Centre ADEPS
- o. La portion de l'autoroute E411 située à hauteur de l'avenue Beaulieu (Commune d'Auderghem)

Auxquels ont été ajouté :

- Ring Ouest – à hauteur de l'Av. Luizenmolen – Joseph Bracops ;
- Boulevard du Triomphe;

INVENTAIRE DES POINTS NOIRS DU PLAN 2009-2017

Axes structurants

- 1. Rue de la Brasserie
- 2. Boulevard Lambertmont (dans le cadre du schéma directeur de la moyenne ceinture jusqu'au boulevard G. Jacques)
- 3. Chaussée de Vleurgat

Espaces publics : places

- 4. Place Schweitzer et chaussée de Gand
- 5. Place Rogier (et rue du Progrès entre Rogier et gare du Nord)
- 6. Place Meiser

Espaces publics : noyaux commerciaux

- 7. Place Saint-Josse

Transports publics : amélioration de la vitesse commerciale sur voiries régionales

- 8. Avenue de la Couronne entre le boulevard G. Jacques et la place Blyckaert
- 9. Avenue des Gloires Nationales
- 10. Chaussée de Waterloo entre l'avenue Legrand et l'avenue Churchill
- 11. Chaussée de Louvain entre la place Saint-Josse et la limite régionale
- 12. Boulevard du Jardin Botanique

Transports publics : amélioration de la vitesse commerciale sur voiries communales

- 13. Avenue Adolphe Buyl
- 14. Rue Willems

Transports publics : nouveaux développements

- 15. Chaussée de Ninove
- 16. Prolongation de la ligne 94 Herrmann-Debroux, boulevard du Souverain, avenue de Tervuren, boulevard de la Woluwe jusqu'au métro Roodebeek
- 17. Ligne 9 entre Simonis et le haut de Jette (avenue de l'Exposition Universelle)
- 18. Boulevard et avenue Léopold III

Infrastructures cyclables : voiries régionales

- 19. Avenue Jules Cockx - E411, tronçon de la promenade verte entre Delta et chaussée de Watermael

Ouvrages d'art

- 20. Interventions infrastructures bruit, notamment sur le ring de Bruxelles, la E411 et la E40.

INVENTAIRE DES POINTS NOIRS DU PROJET DE PLAN QUIET.BRUSSELS

Routiers

- 1. Chaussée de Mons
- 2. Bd Sylvain Dupuis et rue de la Compétition
- 3. Basilique - av. Charles Quint
- 4. Tour & Taxi - av. du Port
- 5. Rue Piers entre la chaussée de Gand et le Bd Léopold II

- 6 Bd Barthélemy entre la rue de Flandre et la Porte de Ninove
- 7 Barrière de St-Gilles
- 8 Porte de Hal
- 9 Chaussée de Wavre et rue du Trône entre Porte de Namur et Gerموir
- 10 Flagey, rue Lesbroussart et chaussée de Vleurgat
- 11 Bd Général Jacques entre Buyl et Arsenal
- 12 Chaussée de Wavre entre La Chasse et le bd Général Jacques
- 13 Quartier Européen - Schuman
- 14 Avenue Rogier - Place Liedts
- 15 Chaussée de Haecht entre l'av. Louis Bertrand et le bd Lambermont
- 16 Rue du Pavillon et rue Van Oost
- 17 Avenue Brugmann entre Marlow et Globe
- 18 Avenue Arnaud Fraiteur
- 19 Carrefour entre la rue du Noyer, la rue Hobbermans et l'av. de Cortenberg
- 20 Bd d'Anvers entre Saintelette et chaussée d'Anvers
- 21 Avenue des Celtes
- 22 Carrefour entre la rue Bara, la rue des Deux Gares et la rue Dr Kuborn
- 23 E40 au niveau du Clos du Lynx
- 24 Avenue de Roodebeek de part et d'autre du bd Reyers
- 25 Rue de Ransbeek entre l'av. du Marly et la rue des Faïnes
- 26 Rue de l'Hôtel des Monnaies
- 27 Chaussée d'Alseberg
- 28 Rue du Bailli
- 29 Chaussée de Boondael entre la rue Borrens et la rue Gustave Biot
- 30 Chaussée de Haecht entre la rue de Paris et la rue de l'Equerre

Ferroviaires

- 1 Gare du nord
- 2 L161 : entre l'avenue Arnaud Fraiteur et la chaussée de Wavre
- 3 L161 : entre le square des Cicindèles et l'avenue des Campanules